



CTPL du 13 février...

- **Parce que nous refusons la logique de l'O.R.E.** (*l'outil de répartition des emplois, comme son nom l'indique, n'évalue pas la charge de travail mais répartit un volume d'emplois disponibles*)
- **Parce que nous refusons de valider, par notre présence en C.T.P.L. , cet outil**
- **Parce que nous ne pouvons pas cautionner les conséquences de l'ORE** (*17 suppressions à répartir, pour 2003, en Indre et Loire*)
- **Parce que nous voulons dénoncer le mépris de notre Direction Locale à l'égard des organismes paritaires qui, entre autres choses, convoque la veille du C.T.P.L. l'ensemble des cadres A, et les informe des décisions qui seront prises le lendemain**

**Ce 13 février,
les représentants C.G.T.
ne prendront pas part au C.T.P.L.**

e.mail : tresor.cgt37@wanadoo.fr

site : <http://www.tresor.cgt.fr/37/>

SNT-CGT 37 : Trésorerie Générale – 94, bd Béranger – 37032 TOURS CEDEX

Téléphone Local syndical Département informatique : 02 47 71 76 41

En ce début d'année les CTPL doivent donc se prononcer sur la répartition des emplois alloués à chaque département à la suite des résultats de l'ORE.

L'ORE est un outil inacceptable.

Les organisations syndicales dont le but est de défendre les intérêts des personnels et le devenir des services publics ne peuvent s'associer à sa validation.

L'ORE est avant tout un outil de gestion des suppressions d'emplois, complètement déconnecté des besoins et des missions, avec pour seule finalité la répartition géographique et fonctionnelle de ces suppressions.

Aujourd'hui le Ministère des Finances et, pour ce qui nous concerne, la DGCP sont chargés de mettre en œuvre des plans massifs de suppressions d'emplois. Avec ses 1385 suppressions d'emplois le Ministère des Finances est proportionnellement le plus touché (0,8 % des effectifs) et l'année 2003 n'est qu'une "année de transition".

Bercy doit être exemplaire et constitue le symbole du dogme libéral du moins d'Etat, de la réduction des dépenses et des missions publiques. Le sacrifice de milliers d'emplois aux Finances constitue, pour le Gouvernement, le gage politique d'une réforme de l'Etat enfin engagée.

Les milliers de suppressions d'emplois programmées ajoutées au non remplacement systématique des départs à la retraite et aux effets de l'ARTT aggravent non seulement les conditions de travail et mettent en danger l'existence même des services du Trésor.

Plus rien ne garantit aujourd'hui son avenir.

En 2004, la mission recouvrement sera amputée de l'IS et de la TS transférés à la DGI. Les annonces du Ministre concernant la mensualisation et les engagements de qualité envers les contribuables sont toujours vides de contenu. Dans le même temps, la politique d'industrialisation du recouvrement s'accélère avec la centralisation des opérations et la spécialisation des postes : un 2^o centre d'encaissement à Lille, la multiplication des postes spécialisés en zone urbaine et la suppression des postes en zone rurale. La lecture du journal officiel est à ce sujet édifiante avec son lot quasi quotidien de suppression ou de fusion de postes.

En ce qui concerne la gestion des collectivités locales, la justification du rôle des services du Trésor censé être garanti par la nouvelle loi organique est de plus en plus remis en cause. La brèche vient de s'élargir avec la suppression du contrôle du seuil des marchés publics.

La région Alsace, dans son projet de décentralisation, conteste ouvertement l'existence d'un comptable public : *«Les lois de décentralisation de 1982-1983 ne sont pas allées jusqu'à décentraliser la gestion comptable des collectivités territoriales, qui restent à ce jour aux mains des comptables ... le bilan des avantages et inconvénients du système actuel est négatif ... doublons de services ... coûts de gestion et de coordination disproportionnés ... lenteur de l'exécution des opérations financières ... La Région Alsace propose de substituer au système actuel de contrôle a priori un contrôle a posteriori aux mains des chambres régionales des comptes.»*

L'obligation de dépôt des fonds des collectivités locales n'est pas davantage garantie. Le projet informatique Hélios rend possible leur gestion par le secteur bancaire.

Dans ce cadre l'ORE constitue un outil adapté aux objectifs des restructurations du réseau du Trésor d'autant qu'il sera actualisé chaque année en fonction des lois de Finances et des projets de réforme.

Les Organisations Syndicales présentes au CTPC ont dénoncé, au travers de leur vote négatif, l'outil et sa finalité.

Dans notre département, ce sont 17 emplois de C qui doivent être supprimés en 2003 auxquels s'ajouteront les suppressions d'emplois en 2004, 2005.

Est-il alors de la responsabilité des organisations syndicales de répartir les emplois liés à un outil dont la logique est d'intégrer les suppressions d'emplois actuelles et à venir ? Implanter des emplois dans certains postes et en supprimer d'autres, dans d'autres postes, quand on connaît les conditions très dégradées d'exercice de nos missions, encore aggravées par l'ARTT sans création d'emplois ?

e.mail : tresor.cgt37@wanadoo.fr

site : <http://www.tresor.cgt.fr/37/>

SNT-CGT 37 : Trésorerie Générale – 94, bd Béranger – 37032 TOURS CEDEX

Téléphone Local syndical Département informatique : 02 47 71 76 41

Suppressions d'emplois, effet de l'Outil de Répartition des Emplois.... « première vague »

Postes comptables et TG	Emplois implantés (*)			Effet de l'ORE (hors critère) suite aux "repérimétrages" (**)		emplois implantés Propositions de la Dir. Locale		Effectif réel	Vacances ou surnombres
	B	C	total	total 1ère étape	en+ ou -	propositions	en +ou- // 95	global au 31 01 03 B et C	« après » CTPL
Amboise	5	10	15	13,80	-1,20	14,00	-1,00	13,9	-0,10
Azay-le-Rideau	1	4	5	6,21	1,21	5,00	0,00	4,8	-0,20
Bléré	2	6	8	7,51	-0,49	7,00	-1,00	7,6	0,60
Bourgueil	1	4	5	4,42	-0,58	4,00	-1,00	4	0,00
Château-la-Vallière	1	4	5	5,16	0,16	4,00	-1,00	4	0,00
Château-Renault	2	4	6	6,28	0,28	6,00	0,00	7,4	1,40
Chinon	5	8	13	13,54	0,54	13,00	0,00	13,8	0,80
Descartes	1	3	4	4,33	0,33	4,00	0,00	3,7	-0,30
Ile-Bouchard	2	2	4	4,25	0,25	4,00	0,00	3,3	-0,70
Langeais	1	3	4	4,32	0,32	4,00	0,00	4	0,00
Ligueil	2	2	4	4,39	0,39	4,00	0,00	3	-1,00
Loches	4	7	11	12,59	1,59	12,00	1,00	10,4	-1,60
Luynes	2	4	6	5,08	-0,92	5,00	-1,00	6,9	1,90
Montbazou	3	7	10	10,57	0,57	10,00	0,00	9,8	-0,20
Montrésor	2	2	4	3,80	-0,20	3,00	-1,00	4	1,00
Neuillé	2	2	4	5,01	1,01	4,00	0,00	3,2	-0,80
Neuvy	1	2	3	3,44	0,44	3,00	0,00	3	0,00
Preuilly	1	3	4	5,20	1,20	5,00	1,00	4,9	-0,10
Richelieu	1	3	4	4,32	0,32	4,00	0,00	3,5	-0,50
Ste Maure	2	5	7	6,86	-0,14	7,00	0,00	7,1	0,10
Vouvray	1	3	4	2,92	-1,08	3,00	-1,00	3,8	0,80
Tours 1ère	5	9	14	12,53	-1,47	13,00	-1,00	14,8	1,80
Tours 2ème	5	11	16	12,31	-3,69	13,00	-3,00	15,5	2,50
Tours nord	5	6	11	9,85	-1,15	10,00	-1,00	10,6	0,60
TBO	7	9	16	19,20	3,20	17,00	1,00	15,6	-1,40
Tours sud	5	9	14	15,41	1,41	15,00	1,00	14,3	-0,70
TPM	14	15	29	31,41	2,41	30,00	1,00	29,9	-0,10
CHU	10	16	26	27,07	1,07	27,00	1,00	26,6	-0,40
Paierie	5	7	12	13,35	1,35	13,00	1,00	11,8	-1,20
T.G.	61	93	154	153,84	-0,16	147,00	-7,00	148,2	1,20
Equipe de remplct	13	5	18		-18,00	13,00	-5,00	18,8	5,80
TOTAUX	172	268	440	428,97	-11,03	423	-17,00	432,2	9,20

17
suppressions
d'emplois pour 2003

sur les 29

annoncées

9,20 agents
en surnombre
sur le
département

*Après de
nombreuses
années de
vacances
d'emplois
affichées sur le
département
(sous -effectif),
nous serions
donc passés
...sans le
savoir...et sans
considération de
l'évolution des
charges
à une situation de
sur-effectif ? !!!*

(*) Emplois implantés : il s'agit des résultats du dernier recensement (1995) éventuellement modifiés suite aux transferts de certaines missions

(**) Effet de l'ORE, données nationales, intégrant les dernières suppressions de trésoreries (Cormery et Savigné) et les repérimétrages

LA TRÉSORERIE GÉNÉRALE EN DÉTAIL

T.G. 37	Emplois implantés (*)			Effet de l'ORE (hors critère)		emplois implantés propositions Dir. Locale		Effectif réel global au 31/01 B et C	Vacances ou surnombres
	B	C	total	total 1ère étape	en+ ou -	propositions	en +ou- // 95		
REC IMPOTS	4	1	5	6,43	1,43	5,00	0,00	4,5	-0,50
REC PRODUITS DIV.	3	5	8	6,13	-1,87	7,00	-1,00	6,5	-0,50
agts com/enquêt.	3		3		-3,00	1,00	-2,00	2	1,00
REC CONTENTIEUX	1		1		-1,00	1,00	0,00	1,3	0,30
CONT.FINANCIER	4	5	9	1,66	-7,34	9,00	0,00	8,3	-0,70
DEPENSES ETAT			0	7,00	7,00		0,00		0,00
CEPL	4	5	9	7,61	-1,39	8,00	-1,00	6,7	-1,30
SERV. ACTION ECO	2		2	0,60	-1,40	1,00	-1,00	2	1,00
COMPTA/CAISSE	5	7	12	17,26	5,26	9,00	-3,00	8,9	-0,10
Dépôts serv.financ.	4	7	11	15,08	4,08	15,00	4,00	9,6	-5,40
CNP	1	3	4		-4,00		-4,00	5	5,00
PERSONNEL	4	2	6	8,59	2,59	9,00	3,00	5,4	-3,60
MATERIEL	2	1	3		-3,00		-3,00	4	4,00
LIAISON-REC	5	8	13	15,92	2,92	12,00	-1,00	12,9	0,90
LIAISON-REM	8	25	33	28,51	-4,49	33,00	0,00	32,6	-0,40
C.R.PENSIONS	6	12	18	21,55	3,55	19,00	1,00	18,5	-0,50
secrétariat/accueil	2	2	4	4,00	0,00	4,00	0,00	4	0,00
Formation/contrôle	1		1	0,70	-0,30	1,00	0,00	1	0,00
Agts serv./gardiens		6	6	10,00	4,00	10,00	4,00	7	-3,00
Façonnage D.I.		4	4		-4,00		-4,00	4	4,00
Fonctions spécif.	1	1	2	2,80	0,80	3,00	1,00	4	1,00
TOTAUX	60	94	154	153,84	-0,16	147	-7,00	148,2	1,20